

Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

C'est un enseignement qui a pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire

Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit ses enseignements d'exploration. Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite. Les enseignements d'exploration ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

D'ailleurs, les enseignements d'exploration font l'objet d'une évaluation **mais pas d'une notation**. Les contenus et démarches pédagogiques des enseignements d'exploration entrent dans la marge d'autonomie des établissements scolaires

Un premier enseignement est obligatoirement choisi parmi les deux enseignements d'économie proposés

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

1 h 30 par semaine

Sciences économiques et Sociales

Un second enseignement est choisi par l'élève parmi les autres enseignements ou l'enseignement d'économie non pris en premier choix

1 h 30 par semaine		
Création et Innovation Technologiques	Sciences de l'Ingénieur	Sciences et Laboratoire
Méthodes et Pratiques scientifiques	Littérature et Société	Santé Social
Biotechnologie	Création et activités artistiques	Création et Culture Design
3 h 00 par semaine		
Langues et Cultures de l'Antiquité	Langue vivante ³	Ecologie, agronomie, territoire et développement durable